

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sandra Dallaire

<https://www.cadre21.org/membres/d8dd75df65cce9ac2d7b6b36>

Date d'obtention : 2023-10-12 17:02:21

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

De ne jamais regarder les photos même si l'élève insiste pour me les montrer.

Je comprends mieux au sens de la loi la gravité d'un tel geste.

Je retiens que l'intention peut être de nature impulsive ou malveillante selon les enseignements recueillis. Selon les résultats, les étapes à suivre sont différentes.

Que chaque personnes (équipe-école, police, DPCP) ont un rôle à jouer et un ordre.

Les étapes préliminaires (parler à l'auteur du signalement et à la victime, Évaluer, vérifier et parler à l'instigateur) se veut un moyen de prendre soin des jeunes (rassurer, encourager la victime), de rassembler des informations et de sensibiliser l'importance de la vie privé.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation permet de me rassurer en tant qu'intervenante car elle est une ligne directrice.

Je vais être sensibilisé si une situation arrive dans mon école.

Je vais être en mesure de suivre des étapes claires et précises concernant la marche à suivre grâce à la trousse SEXTO.

La grille d'évaluation permet de poser des questions en étant accompagnatrice (être réconfortante). De cette façon la ou les personnes ne se sentent pas juger puisque c'est le protocole dans cette situation.

Je vais confisquer le cellulaire si j'ai des raisons de croire qu'il contient du contenu pornographique juvénile.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De ne jamais regarder les photos dans le cellulaire même si l'élève insiste pour me les montrer.

Je vais prendre le temps de bien suivre les étapes du protocole.

Agir rapidement pour éviter la diffusion des photos et des vidéos.

Ne pas divulguer l'identité des jeunes impliqués.

Être rassurante pour les jeunes et leur faire comprendre qu'ils font bien de venir en parler.

Rencontrer toutes les personnes concernées dans cette situation.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

